



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°026 /2019

OBJET : Finances : Affectation du Résultat 2018.

L'an deux mille dix-neuf, le 27 du mois de mars à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Marc LEROY/Catherine DINI / Jérémy GIBELLIN.

PROCURATIONS : / Jean-Luc CAMBRA à Charly BEVACQUA/ Eddie DEGIOVANNI à Romain BIANCHI / Véronique PINAI à Alexandra RUSSO.

ABSENT : Mélanie MORINI / Jean-Yves LESSATINI/ Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER/ Régine RODRIGUEZ / Jacky DUBIEZ

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant le résultat à la clôture de l'exercice 2018 :

-Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs) + 2 432 392.33 €

-Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs) + 40 114.86 €

Il est **décidé** au Conseil municipal, après en avoir délibéré, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de + 2 432 392.33 €.

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents : 18

Votants : 21

Absents : 6

Contre : 2

Abstentions : 0

Pour : 18

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIRE CERTIFIÉ CONFORME

